

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair](#)[ItemLa position puritaine à l'égard de l'adultère](#)

La position puritaine à l'égard de l'adultère

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0007

SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Schnucker, La position puritaine à l'égard de l'adultère](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

La position puritaine à l'égard de l'adultère

A la nuit tombée, il était là comme il l'avait promis. La servante l'introduisit dans la chambre de sa maîtresse. Il se dévêtit promptement, mais avec calme, et se glissa doucement dans le lit. Aussitôt il l'étreignit bien qu'elle fit mine de dormir. Se manifestant alors elle demanda d'une voix craintive : « Qui est-ce ? » « C'est moi, tendre amour ; n'aie pas peur. » Elle, s'apercevant que le galant n'était pas son mari, répondit : « Ah, vous figurez-vous arriver à vos fins si facilement ? Non ! Non ! » Elle fit un léger effort pour sortir du lit afin d'appeler sa servante mais celle-ci, qui était censée ne rien entendre, n'apparut pas. Sa maîtresse, réalisant qu'elle ne pouvait compter sur aucun secours, s'opposa faiblement à son amant qui poursuivait son avantage. Mais que peut faire une femme nue contre un homme nu et décidé ? « La seule issue est donc qu'à la longue, hors haleine de s'être débattue, elle doit céder au plus fort. » Elle aurait pu appeler à nouveau, si elle n'avait redouté la divulgation de sa disgrâce¹. Ce qui précède paraphrase *The Batchelars Banquet* de 1603, de Thomas Dekker, en guise d'introduction à ce texte qui traite des positions adoptées par les Puritains entre 1560 et 1635 envers le vieux problème conjugal de l'adultère.

A cette époque beaucoup de Puritains considéraient l'adultère comme un problème pernicieux et très répandu. Ainsi, au milieu du XVI^e siècle, George Joye affirmait-il que « ...jamais à aucune époque il n'y eut de nation plus corrompue par ce crime d'adultère... »² Au début des années 1560, le proto-puritan Thomas Becon parlant de l'adultère dans son *New Catechism*, constatait

BnF
MSS

1. Thomas DEKKER, *The Batchelars Banquet : a Banquet for Batchelars : Wherein is prepared sundry daintie dishes to furnish their Table, curiously drest, and seriously served in. Pleasantly discoursing the variable humours of Women, their quickness of wittes, and unsearchable deceits* (Londres, T. Creed, 1603), fol. E 3 v^o.

2. George JOYE, *A Contrarye (to a certayne manis) Consultacion : That Adulterers ough, to be punyshed wyth deathe. Wyth the solucions of his arguements for the contrarye* (Londres, pas d'éditeur, 1559 ?), fol. A iii v^o.

pas de verso